

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

**SOIXANTE NEUVIEME SESSION DU COMITE EXECUTIF DU  
PROGRAMME DU HAUT COMMISSAIRE POUR LES REFUGIES**

-----

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE**

**Mme MINATA SAMATE CESSOUMA**

**COMMISSAIRE AUX AFFAIRES POLITIQUES**

**COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE**

**GENEVE, 03 OCTOBRE 2018**

**Mme la Présidente du Comité Exécutif ;**

**Monsieur le Haut-Commissaire des Nations unies  
pour les Réfugiés ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

Au nom de S.E. Moussa Faki MAHAMAT, Président de la Commission de l'Union Africaine, je tiens à renouveler notre gratitude et nos félicitations à M. Filippo Grandi, Haut-commissaire des Nations unies pour les Réfugiés et à son équipe, pour les inlassables efforts qu'ils déploient pour la protection de millions de réfugiés et des personnes déplacées.

Nous apprécions particulièrement le partenariat bénéfique entre la Commission de l'Union africaine et le Haut-Commissariat aux Réfugiés.

La Commission de l'Union Africaine s'associe à la déclaration faite par l'Ouganda au nom du Groupe africain.

Nous félicitons le Zimbabwe qui vient de rejoindre les membres du Comité Exécutif et lui souhaitons succès dans sa mission.

**Mme la Présidente,**

Le contexte humanitaire mondial dans lequel se tient la présente session se caractérise par la multiplication des crises humanitaires entraînant l'accroissement des déplacements forcés de populations.

Certains pays et régions du continent africain sont confrontés à des crises humanitaires, aggravées par la persistance des conflits et les changements climatiques. A cela s'ajoute un nouveau fléau, la chenille légionnaire. Si rien n'est fait pour éradiquer ce fléau, les pays affectés se dirigent vers une sérieuse insécurité alimentaire.

### **Mesdames, Messieurs ;**

Une attention particulière devrait être accordée aux pays et aux communautés d'accueil des réfugiés et personnes déplacées. Je profite de cette tribune pour renouveler notre appel à un soutien international à ces pays dans leurs efforts visant à fournir des conditions d'accueil humainement acceptables aux réfugiés.

### **Mme la Présidente ;**

Les migrations humaines sont devenues un des défis majeurs de ce siècle. Je relève que la majorité des migrations africaines s'effectuent sur le continent, où ils contribuent au développement des pays d'accueil. Consciente de la nécessité de relever les défis de la migration, l'Union africaine a adopté un cadre stratégique pour la politique migratoire.

L'aboutissement des négociations sur le pacte mondial pour les migrations à New York en juillet dernier constitue un important pas pour le renforcement de la coopération internationale dans ce domaine. L'Union africaine apprécie les mérites de ce Pacte qui tient compte de plusieurs éléments contenus dans la position africaine commune sur la migration.

Dans le même sens, elle salue ceux du pacte mondial sur les réfugiés dont le processus d'élaboration vient d'être conclu. Ce pacte comprend plusieurs aspects de la position africaine commune sur l'efficacité humanitaire.

Ces deux pactes sur la migration et sur les réfugiés constituent assurément une avancée dans notre engagement collectif, même si toutes nos attentes n'ont pas été entièrement prises en compte.

### **Mesdames et Messieurs ;**

Nous partageons pleinement les préoccupations du Haut-Commissaire relatives au faible niveau de financement des opérations n'ayant pas dépassé les 48% en 2017. Pour la période à venir, l'UA reste préoccupée par la diminution de 3% du budget pour les opérations en Afrique.

La situation de plus en plus difficile des réfugiés et des personnes déplacées internes requiert des approches à la fois holistiques et novatrices et une volonté de toutes les parties prenantes à s'attaquer aux causes profondes.

Aussi, notre continent a décidé de se doter d'une Agence Humanitaire Africaine dont le processus de mise en place est en cours. Cette agence contribuera à solutionner les problèmes liés aux déplacements des populations sur le continent, en collaboration avec tous nos partenaires que je remercie pour leur appui.

L'UA est également bien avancée dans ses efforts de lutte contre l'apatridie. Le processus d'adoption d'un protocole sur le droit à la nationalité et la lutte contre l'apatridie en Afrique sera finalisé le mois prochain et soumis à nos organes délibérants en janvier 2019.

Par ailleurs, les dirigeants africains ont décidé de déclarer l'année 2019, année des réfugiés, rapatriés et personnes déplacées en Afrique.

L'année prochaine, nous commémorerons à la fois le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention de l'OUA de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique et le 10<sup>ème</sup> de la Convention de Kampala sur les personnes déplacées internes en Afrique.

Il s'agira pour l'organisation continentale de redynamiser les efforts de protection des réfugiés et personnes déplacées, de prévention des crises et de résolution des conflits.

Dans ce sens, les accords de paix entre les dirigeants Éthiopien et Érythréen ainsi que l'accord de paix signé entre les acteurs au conflit du Soudan du Sud en septembre sont un espoir pour des milliers de déplacées dans la Corne de l'Afrique.

### **Mme la Présidente ;**

En conclusion, je voudrais réitérer les remerciements de l'Union africaine au HCR et au Haut-Commissaire Mr Filippo Grandi pour son engagement à soutenir les Etats dans la recherche des solutions durables aux déplacements forcés des populations. J'exhorte la communauté internationale à faire preuve de plus de solidarité afin que l'on puisse réussir collectivement à répondre aux besoins humanitaires en Afrique et dans le monde.

Je vous remercie.